



*Nous vous souhaitons un magnifique été, plein de soleil et de découvertes !*

*Bonne lecture*

*Votre Municipalité*

## La Municipalité présente son projet SUDVILLAGE / Habiter et innover

Le 20 avril dernier, la Municipalité de Tolochenaz a présenté à la population le projet SUDVILLAGE concernant l'aménagement de la zone industrielle « en Molliau » qui devrait, à terme, devenir un nouveau quartier d'habitation et d'activités. Au cours de cette séance publique, qui a réuni plus de 100 participants, de nombreuses questions sur l'impact de ce projet sur la Commune ont été posées : gestion de la mobilité, maintien des activités en place, type de logements, nuisances sonores,... Tous ces problèmes sont bien entendu à l'étude. Les premiers éléments de réponses sont d'ores et déjà publiés sur le site internet [sudvillage.ch](http://sudvillage.ch). Ils seront complétés au fur et à mesure de l'avancée des différentes démarches liées au projet et seront développés lors de la prochaine séance publique (14.9.2015 salle polyvalente) sur le projet SUDVILLAGE qui se tiendra le lundi 14 septembre prochain.

Commune de Tolochenaz  
**SUDVILLAGE**  
HABITER ET INNOVER EN MOLLIU

Le projet SUDVILLAGE est fondé sur une ambition de qualité et d'innovation et est accompagné par une démarche de conception originale et participative des futurs espaces publics du quartier : visites du site, tables rondes, ateliers participatifs réunissant experts et habitants volontaires se sont ainsi tenus avec succès entre le 20 mai et le 30 juin. Cette concertation avec les habitants a permis de mieux appréhender les attentes de chacun et de préparer le «cahier des prescriptions de qualité de vie» qui accompagnera le dépôt du Plan de Quartier SUDVILLAGE prévu d'ici la fin de l'année.

Rendez-vous le 14 septembre 2015 à la Salle Polyvalente pour la 2ème réunion publique SUDVILLAGE

>>>> [www.sudvillage.ch](http://www.sudvillage.ch) <<<<

## Concours photo à Tolo !

Votre Municipalité lance cet été un concours de photos ouvert à tous les grands talents de photographes dans notre Commune ... et même aux autres aussi ! Il s'agit de laisser aux Tolochinoises et Tolochinois libre cours à leur sensibilité pour saisir des images du patrimoine communal à travers un objectif curieux, original, intéressant et de qualité. Les photographies déposées avant le 14 septembre 2015 seront proposées à la sélection du jury formé de



notre Syndic et de ses Municipaux. Les choix du jury seront publiés sur notre site communal puis utilisés à l'occasion de certaines publications éditées en 2016 par la Commune.

Les images sont à envoyer par email, sous format jpeg, à l'adresse suivante : [greffe@tolochenaz.ch](mailto:greffe@tolochenaz.ch)

Nous nous réjouissons de publier les œuvres les plus réussies !

**Naissances**

Cuche Tom, le 23 février  
 Porchet Mathys, le 19 mars  
 Vicario Romeo, le 26 mars  
 Meier Elisa, le 17 avril  
 Silva Roxo Lucas, le 7 mai  
 Ochs Jérémy, le 8 mai  
 Kummer Lucie, le 18 mai  
 Rahmani Ilyas, le 19 mai

**Décès**

M. Ferri Vincenzi le 16 avril  
 Mme Pfister Marlyse le 4 mai

## Décision du Conseil Communal

Les préavis suivants ont été acceptés lors de la **séance du 22 juin 2015** :

> 05-2015 **Rapport de gestion** municipale 2015.

> 08-2015 **Porte-fort** Participation employeur cotisations pension des employés de Région Morges

> 09-2015 **Arrêté d'imposition** 2016

> 10-2015 Demande de crédit de CHF 35'000 pour la transformation des locaux de la Maison Blanche en **UAPE**.

> 01-2015 Demande de crédit de CHF 47'500 pour l'établissement du cahier de recommandations espaces et équipement publics **PQ Molliau**.

Plus d'infos sur [www.tolochenaz.ch](http://www.tolochenaz.ch)

## Récits de village à Tolochenaz

Raconter vos souvenirs et vos expériences de la vie quotidienne à Tolochenaz, écouter les récits de vos voisins et les compléter si envie, puis les réunir en un livret commun: ce sont les étapes de la création d'un récit collectif, une expérience unique à laquelle il vous est proposé de participer cet été.

Intéressé(e)? Rendez-vous à l'une des séances d'information et d'inscription au local de «La vie d'ici», mercredi 8 juillet à 14h, ou contactez Pauline Roy, animatrice Pro Senectute Vaud et recueilleuse de récits de vie. 077 419 43 44 [pauline.roy@vd.pro-senectute.ch](mailto:pauline.roy@vd.pro-senectute.ch)

**A vos agendas ...**

31 juillet Traditionnelle fête du 1<sup>er</sup> août, salle polyvalente  
 12 sept. 14h Forum du projet Village Solidaire Tolochenaz, salle polyvalente  
 14 sept. 20h Séance publique SudVillage, salle polyvalente  
 19 sept. 14h et 17h Promenades dans la Commune dans le cadre Semaine Mobilité

## Merci Véronique !

À l'issu du spectacle du 2 juin, les élèves et les enseignantes de Tolochenaz ont remercié une grande rythmicienne qui prendra sa retraite fin juillet 2015. Il s'agit de Madame Véronique Friderici. Elle n'est peut-être pas grande en taille, mais sa grandeur réside dans son professionnalisme, sa disponibilité et son optimisme à toute épreuve. Son rayonnement a enchanté plusieurs générations d'enfants. Dans ses leçons, elle avait la capacité de développer l'imaginaire des enfants avec des histoires fantastiques, tout en enseignant des quantités de notions indispensables au développement des enfants. Quand les gens lui posent l'éternelle question : Alors, que feras-tu lors de la retraite ? Elle répondra avec son sourire habituel et ses yeux pétillants : D'abord je m'ennuie et après on verra ...



Mélanie, enseignante

## Les haies doivent aussi passer chez le coiffeur !

La Municipalité rappelle aux propriétaires de fonds aboutissant sur des routes cantonales ou communales, qu'ils sont tenus de tailler les arbres et les haies selon les normes suivantes :

Haies : à la limite de la propriété. A une hauteur de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas.



Arbres : Au bord des chaussées à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur. Au bord des trottoirs à 2.5 mètres de hauteur à la limite de propriété.

Nous rappelons aussi que toutes les parcelles incultes doivent être nettoyées ou fauchées deux fois par année.

## Unité d'Accueil pour Ecoliers

La Municipalité de Tolochenaz est très heureuse de vous annoncer la création d'une UAPE, Unité d'Accueil Pour Ecoliers, qui ouvrira ses portes le lundi 24 août 2015.

Cette UAPE est une structure communale située au cœur du village de Tolochenaz. Elle se trouve à l'angle sud-est de la cour d'école, au rez-de-chaussée du bâtiment appelé « La Maison Blanche ». Les travaux de mise en conformité des locaux du rez-de-chaussée sont en cours afin que la structure soit prête pour la rentrée scolaire 2015.

À partir de cette date, les enfants scolarisés au collège de Tolochenaz, pourront fréquenter l'UAPE aux heures d'ouverture suivantes :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45, de 12h05 à 14h05 avec repas, et de 14h05 à 18h30 avec goûter. Le mercredi et durant les vacances scolaires, la structure sera fermée.

L'UAPE fait partie du Réseau AJEMA ([www.ajema.ch](http://www.ajema.ch)) dont elle applique les principes et en particulier la politique tarifaire. L'accueil et l'encadrement quotidiens seront assurés par une équipe de professionnels de la petite enfance, répondant aux exigences en matière d'accueil des jeunes enfants en collectivité.

Vous pouvez, dès à présent, inscrire votre/vos enfant(s) à l'aide du formulaire parascolaire d'inscription dans la liste d'attente disponible(s) à l'adresse suivante : [www.ajema.ch/index.php/formulaires](http://www.ajema.ch/index.php/formulaires).

Pour des questions concernant les inscriptions : email [info@reseauajema.ch](mailto:info@reseauajema.ch) ou le numéro 021 823 0363. Pour toutes autres questions : Administration communale UAPE : 079 811 29 40

La Municipalité se réjouit de l'ouverture de cette structure parascolaire qui répond à un besoin des habitants !

**Impressum**

Tolo Gazette Administration communale, 1131 Tolochenaz.

Responsable : Andreas Sutter ([sutter@tolochenaz.ch](mailto:sutter@tolochenaz.ch))

Ont participé à cette édition : Mme S. Baruchet et les membres de la Municipalité.

Prochaine édition : Automne 2015